

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	12 (1904)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Les armes de Guillaume de Menthonay à la Cathédrale
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-13295">https://doi.org/10.5169/seals-13295</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'office se déroula sans incident et il ne se renouvela pas. L'événement eut néanmoins une suite.

Quinze jours après, le gouvernement quitta notre ville. Cette quinzaine avait été mouvementée. Le 4 octobre, le général Rapp avait apporté à Lausanne la proclamation de Bonaparte annonçant sa médiation. Puis les Lausannois avaient vécu dans la crainte angoissante de se voir assiégés par une armée fédérale. Enfin, le 13, l'annonce de la soumission de la Diète de Schwytz avait permis aux autorités helvétiques de songer à retourner à Berne.

Le 15 octobre, à la veille de quitter Lausanne, M. d'Eglise écrivit à la Chambre administrative pour la remercier de ses bons procédés. Il ajouta que « les membres catholiques du Sénat verraient avec plaisir que le chœur de la cathédrale pût continuer à servir à la célébration de la messe pour le grand nombre des catholiques qui sont à Lausanne. <sup>1</sup> »

Cette demande ou plutôt ce souhait fut le point de départ de négociations qui durèrent plusieurs années et qui aboutirent finalement à mettre les coreligionnaires de M. d'Eglise au bénéfice de la co-jouissance du temple allemand de St-Etienne, régime qui dura jusqu'en 1835, date de la construction de l'église du Valentin.

Maxime REYMOND.

<sup>1</sup> Procès-verbaux de la Chambre administrative, 26 octobre 1802.

---

### LES ARMES DE GUILLAUME DE MENTHONAY A LA CATHÉDRALE

---

A l'aide de quelques textes et de quelques documents contemporains, M. Fréd. Dubois a montré que les armes qui se trouvent sur les trois consoles qui existent encore dans l'angle rentrant de la nef et du transept sud, sont bien les armes de Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne de 1394 à 1406. Ce travail a été publié dans les *Archives héraldiques suisses*, 1904.

